

Démarche : LBC SOBAC'ECO-TMM
Organisme : Direction générale de l'énergie et du climat

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cette méthode permet de quantifier la réduction des émissions indirectes et directes additionnelles de gaz à effet de serre (GES) produite par des projets agricoles réduisant l'usage d'intrants de synthèse et organiques achetés.

La Méthode SOBAC'ECO-TMM s'applique à tout Projet agricole, individuel ou collectif, en agriculture conventionnelle ou biologique qui réduit ses intrants de synthèse et organiques achetés, basé sur le territoire français y compris les territoires ultra-marins. Elle s'adresse à toute exploitation qui a au moins un atelier de production végétale, qu'il s'agisse de grandes cultures, de maraîchage, de prairies et fourrages, de viticulture, ou d'arboriculture, etc.

Avant de remplir le formulaire, nous vous conseillons de bien lire la méthode SOBAC'ECO-TMM.

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/METHODE%20MMT%20-%20V12%20-20210114_MAJ052021.pdf

Région administrative du projet

C'est la région dans laquelle se trouve la plus grande surface du projet.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Auvergne Rhône Alpes
- Bourgogne Franche Comté
- Bretagne
- Centre Val de Loire
- Corse
- Grand Est
- Guadeloupe
- Guyane
- Hauts-de-France
- Ile de France

LBC SOBAC'ECO-TMM

- La Réunion
- Martinique
- Mayotte
- Normandie
- Nouvelle Aquitaine
- Occitanie
- PACA
- Pays de la Loire

I. Notification du projet

Votre projet est-il individuel ou collectif ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Individuel
- Collectif

Qualité du demandeur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Je suis un gérant de l'exploitation agricole concernée par le projet
- Je suis mandataire du ou des gérants de l'exploitation agricole concernée par le projet

Date de notification du projet

Si vous notifiez ce projet pour la première fois, indiquez la date du jour.

Autrement, merci de prendre contact avec le service instructeur ou la DGEC.

Numéro du demandeur

Si vous n'avez pas de numéro, vous pouvez vous inscrire ici : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/inscription-en-tant-que-demandeur-de-lbc>

Cette première inscription vous évite de renseigner les mêmes informations si vous déposez plusieurs dossiers de demande de Label Bas-Carbone.

Si vous êtes une société mandataire, nous vous conseillons d'utiliser toujours le même numéro de demandeur pour cette société et non pas un numéro pour chacun de vos agents ce qui ne permettrait pas de regrouper tous vos projets dans notre futur registre.

Nom du projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Joignez la liste des exploitations participant au projet

Vous pouvez ne remplir que les colonnes roses de l'onglet "Général" au stade de la notification. Si votre projet est individuel, ne remplissez qu'une seule ligne.

Régions dans lesquelles se situent le projet

Région

LBC SOBAC'ECO-TMM

Nombre de sous-projets participant dans cette région

Région

Nombre de sous-projets participant dans cette région

Région

Nombre de sous-projets participant dans cette région

Commune dans laquelle se situe l'exploitation

Ce champ permettra de localiser votre projet sur la carte des projets labellisés sur le site internet du label bas-carbone.

Description succincte du projet

Merci de réaliser une description succincte du projet comprenant au moins les éléments suivants :

- Contexte et but du projet
- Surface concernée par le projet
- Principaux leviers mis en œuvre

Nous vous conseillons de soigner cette présentation qui figurera sur la fiche projet sur notre site internet du label bas-carbone.

Important : Conditions de recevabilité du projet

Nous vous rappelons les conditions d'éligibilité définies par la méthode SOBAC'ECO-TMM

:

- Avoir au moins un atelier de production végétale
- Être basé sur le territoire français (DROM compris)
- Respecter les seuils minimaux de co-bénéfices
- Atteindre un minimum de réduction de 30% des intrants azotés

Seules les réductions d'émissions résultant d'actions mises en place après la date de notification sont reconnues par le Label bas-carbone.

A défaut, la labellisation des projets sera refusée.

Notification ou dépôt du dossier

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Je notifie mon projet et je déposerai le dossier plus tard : je remplis la partie I. et je clique sur "Déposer le dossier".
- Je notifie mon projet et je dépose le dossier en même temps : je remplis tout le formulaire avant de cliquer sur "Déposer le dossier". Lorsque j'ai cliqué sur "Déposer le dossier", j'informe le service instructeur via la messagerie de Démarches Simplifiées que l'instruction peut débuter.

Si vous choisissez de déposer votre dossier ultérieurement :

Dans ce cas, lorsque votre dossier est finalisé, n'oubliez pas d'en informer le service instructeur via la messagerie Démarches Simplifiées, afin qu'il puisse commencer l'instruction. Lorsqu'il aura pris connaissance de votre message, il passera le dossier "en instruction" et vous n'aurez plus la main pour le compléter. Si des compléments sont nécessaires, le service instructeur repassera votre dossier "en construction" pour rendre le dossier modifiable de nouveau.

A. Porteur du projet

Document 0 : Engagements et mandat

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document 0 : Engagements et Mandat [obligatoire]

Ajouter un Document 0 par exploitation agricole du projet. Il est possible de les grouper en plusieurs documents de taille raisonnable. Merci de les scanner dans l'ordre et d'indiquer la série, pour faciliter la recherche des pièces.

Attention pour les projets collectifs : merci de nommer les documents avec le numéro de sous-projet indiqué dans le tableau Excel précédent : [Document 0]_NuméroSousProjet ou bien d'indiquer le numéro de sous-projet en en-tête du document si vous les scannez à la suite.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document 0 : Engagements et Mandat [obligatoire]

Ajouter un Document 0 par exploitation agricole du projet. Il est possible de les grouper en plusieurs documents de taille raisonnable. Merci de les scanner dans l'ordre et d'indiquer la série, pour faciliter la recherche des pièces.

Attention pour les projets collectifs : merci de nommer les documents avec le numéro de sous-projet indiqué dans le tableau Excel précédent : [Document 0]_NuméroSousProjet ou bien d'indiquer le numéro de sous-projet en en-tête du document si vous les scannez à la suite.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document 0 : Engagements et Mandat [obligatoire]

Ajouter un Document 0 par exploitation agricole du projet. Il est possible de les grouper en plusieurs documents de taille raisonnable. Merci de les scanner dans l'ordre et d'indiquer la série, pour faciliter la recherche des pièces.

Attention pour les projets collectifs : merci de nommer les documents avec le numéro de sous-projet indiqué dans le tableau Excel précédent : [Document 0]_NuméroSousProjet ou bien d'indiquer le numéro de sous-projet en en-tête du document si vous les scannez à la suite.

Nombre d'exploitations agricoles concernées par le projet collectif

Cette information est indiquée en haut de l'onglet Général du tableau.

Nom de l'exploitation agricole

Adresse de l'exploitation agricole

Localisation exacte du projet

Complément d'adresse de l'exploitation agricole

NOM Prénom du chef d'exploitation

SIRET de l'exploitation

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Autres structures d'exploitation ne rentrant pas dans les cas précédents

Si votre exploitation ne rentre pas dans les cas de figure précédents, préciser ici

B. Le projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Informations générales sur le projet

Remplir le tableau suivant les indications de l'onglet Accueil.

Surface Agricole Utile totale du projet (en ha)

Nombre de leviers mis en oeuvre dans chaque catégorie pour l'ensemble des exploitations du projet

Reportez ici les nombres de leviers mis en œuvre dans chaque catégorie, conformément au tableau mentionné ci-dessus, à la colonne F de l'onglet "Récapitulatif".

Les catégories ci-dessous sont communes à toutes les méthodes agricoles même si toutes les méthodes ne proposent pas les mêmes leviers ni toutes les catégories de leviers.

L5. Fertilisation azotée organique et gestion des effluents d'élevage

L6. Fertilisation minérale

L7. Fertilisation azotée organique et minérale

L12. Optimisation des itinéraires techniques

Document 2 [Obligatoire] : Identification des leviers à mettre en oeuvre au cours du projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document 2 [Obligatoire] : Identification des leviers à mettre en oeuvre au cours du projet

Ajouter un Document 2 par exploitation participant au projet.

Attention : merci de nommer les documents avec le numéro de sous-projet : [Document 2]_NuméroSousProjet ou de l'indiquer dans le document si vous les scannez à la suite.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document 2 [Obligatoire] : Identification des leviers à mettre en oeuvre au cours du projet

LBC SOBAC'ECO-TMM

Ajouter un Document 2 par exploitation participant au projet.

Attention : merci de nommer les documents avec le numéro de sous-projet : [Document 2]_NuméroSousProjet ou de l'indiquer dans le document si vous les scannez à la suite.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document 2 [Obligatoire] : Identification des leviers à mettre en oeuvre au cours du projet

Ajouter un Document 2 par exploitation participant au projet.

Attention : merci de nommer les documents avec le numéro de sous-projet : [Document 2]_NuméroSousProjet ou de l'indiquer dans le document si vous les scannez à la suite.

Date de début du scénario de référence

Date de fin du scénario de référence

Date de début du scénario de projet

Indiquez la date de début du scénario de projet. Attention : le scénario de projet doit commencer après la date de notification. Selon l'arrêté du 28 novembre 2018 définissant le référentiel du label « Bas-Carbone », les réductions d'émissions résultant d'actions engagées antérieurement à la date de réception de la notification ne sont pas prises en compte dans le calcul des réductions d'émissions du projet.

Date de fin du scénario de projet

C. Quantification des réductions d'émissions

Document 3 [Obligatoire] : Tableur de calcul des réductions d'émissions

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document 3 [Obligatoire] : Tableur de calcul des réductions d'émissions

Ajouter un Document 3 par exploitation participant au projet.

Attention : merci de nommer les documents avec le numéro de sous-projet : [Document 3]_NuméroSousProjet.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document 3 [Obligatoire] : Tableur de calcul des réductions d'émissions

Ajouter un Document 3 par exploitation participant au projet.

Attention : merci de nommer les documents avec le numéro de sous-projet : [Document 3]_NuméroSousProjet.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document 3 [Obligatoire] : Tableur de calcul des réductions d'émissions

Ajouter un Document 3 par exploitation participant au projet.

Attention : merci de nommer les documents avec le numéro de sous-projet : [Document 3]_NuméroSousProjet.

Reporter ici les réductions d'émissions prévues pour le projet après rabais (en tCO2e)

Cette information est donnée par le Document 1 une fois complété entièrement, à la case C26 de l'onglet "Récapitulatif".

D. Calcul des co-bénéfices

LBC SOBAC'ECO-TMM

C1. Préservation de la ressource en eau (%)

Si le projet est concerné par ce co-bénéfice, indiquer la valeur de celui-ci, donnée dans l'onglet "Récapitulatif" du Document 1, cellule C22.

Si le projet n'est pas concerné, ne pas remplir ce champ.

C2. Préservation de la qualité de l'eau (%)

Indiquer la valeur donnée dans l'onglet "Récapitulatif" du Document 1, cellule C23.

C3. Préservation de la biodiversité (%)

Indiquer la valeur donnée dans l'onglet "Récapitulatif" du Document 1, cellule C23.

E. Conditions d'éligibilité

Objectif de réduction des intrants azotés

Pour que les réductions d'émissions d'un projet soient reconnues, une diminution d'au moins 30% des intrants azotés organiques et minéraux est requise. La vérification aura lieu à l'audit, en fin de projet.

Nous vous recommandons néanmoins de vérifier que cet objectif est cohérent avec les calculs prévisionnels du scénario de projet, à la ligne 11 de l'onglet "Récapitulatif" du tableau de calcul des réductions d'émissions.

Seuils minimaux de co-bénéfices

Des seuils minimaux de co-bénéfices sont requis pour permettre la reconnaissance des réductions d'émissions.

Les seuils dépendent de la méthode de calcul choisie.

S'il n'y a aucune irrigation au cours du scénario de référence et du scénario de projet, les seuils requis pour le co-bénéfice C1 : "Préservation de la ressource en eau" ne s'appliquent logiquement pas.

Le mandataire certifie qu'il a contrôlé les conditions d'éligibilité de tous les sous-projets soumis au titre de ce projet.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

F. Informations supplémentaires

Souhaitez-vous ajouter des informations supplémentaires ?

Souhaitez-vous ajouter des pièces justificatives supplémentaires ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Fin du dépôt de dossier

Lorsque vous avez terminé de compléter votre dossier, **n'oubliez pas d'envoyer un message au service instructeur via la Messagerie de la plateforme. Ce message l'informera que votre dossier a été complété et que l'instruction peut débuter. A défaut, il peut considérer que vous êtes toujours en train de le constituer.**